

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 14 | No. 04 | Avril 2026



S'UNIR POUR GRANDIR

Sainte-Hénédine

SEMAINE
DE L'ACTION
BÉNÉVOLE

19 au 25
avril
2026

52^e édition

MISSION
BÉNÉVOLAT!

fcabq.org

fcaDq
Fédération des
Centres d'action bénévole
du Québec

Je bénévole



Détails sur <https://www.ste-henedine.com/fr/archives/2026/offre-emploi-loisirs>

Nous recrutons!

À la recherche de notre
prochain(e) responsable des
loisirs!!

Pour une job stimulante, pleine
de défis et de plaisir!

Propriétaire de chien?

C'est votre responsabilité!



Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les excréments de ce dernier dans les endroits publics. Que ce soit au parc, dans les rues, sur les trottoirs, dans la cour d'école ou sur la piste cyclable, il en va du gros bon sens!

Malheureusement nous recevons des plaintes à ce sujet. Saviez-vous que vous vous exposez à une pénalité d'au moins 250 \$ (Règlement de qualité de vie #450-22) si vous ne ramassez pas les crottes que votre chien laisse derrière lui?

Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

AVRIL 2026

- Autorisation achats - boyaux d'incendie, outils de coupe et bouteilles d'air à remplacer ;
- Attestation dépôt bilan des formations pompiers ;
- Autorisation modification résolution achat 43-26 ;
- Démission Jean-François Roy (pompier volontaire) ;
- Autorisation cours Fit-test ;
- Mandat pour évaluation camions incendie exigée par assureur ;
- Mandat UMQ ;
- Adoption de la politique MADA-Familles ;
- Adoption du plan d'action de la politique MADA-Familles ;
- Nomination du comité de suivi de la mise en œuvre de la politique MADA-Familles et du plan d'action ;
- Demande de l'assureur - modification système d'alarme ;
- Demande de l'assureur - suivi génératrice ;
- Demande de l'assureur - entreposage au sous-sol presbytère ;
- Demande de prolongation du délai de l'assureur ;
- Attestation dépôt liste membres du conseil ayant suivi la formation Éthique et déontologie le 18 janvier 2026 ;
- Mandat PGA-Eau ;
- Mandat pour mise à jour plan d'intervention conduites exigée par le MAMH ;
- Mandat pour validation débitmètre et stratégie économie eau potable ;
- Reprise appel de candidatures et réorganisation intérimaire des tâches entre divers intervenants ;
- Mandat à la MRC pour modification plan urbanisme et règlement de citation ;
- Ajustement des coûts du stationnement au 102, Langevin ;
- Autorisation travaux voirie à taux horaire 2026 (balayage, abat-poussière, nivelage, pavage voirie, vacuum, signalisation, lignage, gravier, transport) ;
- Mandat correctif portes de garage à l'entrepôt ;
- Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement no477-26 Code d'éthique et déontologie.



RÉUNION TRÈS IMPORTANTE SITE INSTITUTIONNEL DE L'ÉGLISE DE SAINTE-HÉNÉDINE

Le conseil municipal vous invite à participer en grand nombre à la consultation publique du **29 avril prochain** afin de prendre le pouls de la population sur l'avenir du site institutionnel de l'église comprenant presbytère, hangar à dîme, église et cimetière et leurs terrains.

Plusieurs scénarios préliminaires sont à l'étude présentement, venez prendre connaissance du dossier et nous faire part de votre opinion ! Préservation, rénovation, démolition, location, vente ; chaque scénario implique des coûts et cela viendra d'une partie de vos taxes !



La municipalité est propriétaire depuis le 4 septembre 2026 du presbytère, hangar à dîme, du stationnement de l'église et du terrain devant le presbytère. Un projet soumis par un promoteur est déposé pour ce dernier terrain qui vous sera présenté.



Nous vous attendons pour le déjeuner des policiers!

Samedi, le 2 mai 2026 dès 7 h, à La Cache à Maxime, à Scott

Joignez-vous à nous pour une belle matinée de découvertes, de plaisir, de sourires, d'ambiance chaleureuses et de belles rencontres.

En collaboration avec la Maison de la Famille Nouvelle-Beauce, les policiers de la MRC de la Nouvelle-Beauce vous y accueilleront avec cœur, en vous servant un délicieux déjeuner en échange d'une *contribution volontaire*.

Sur place, escouades spécialisées, véhicules de patrouilles à explorer, activité et bien d'autres choses encore pour vous ravir.

C'est un rendez-vous pour toute la famille!

Aucune réservation requise.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 478-26
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 397-17 CONSTITUANT EN SITE PATRIMONIAL CITE LE SITE
INSTITUTIONNEL DE L'ÉGLISE DE SAINTE-HENEDINE (INCLUANT LES TERRAINS ET LES
BÂTIMENTS LE COMPOSANT) CONCERNANT LES NOUVELLES LIMITES DU SITE



Aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le Projet de règlement numéro 478-26 modifiant le Règlement n° 397-17 constituant en site patrimonial cité le site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine (incluant les terrains et les bâtiments le composant) concernant les nouvelles limites du site.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement numéro 478-26 modifiant le Règlement n° 397-17 constituant en site patrimonial cité le site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine (incluant les terrains et les bâtiments le composant) concernant les nouvelles limites du site**

Effets de l'adoption du règlement

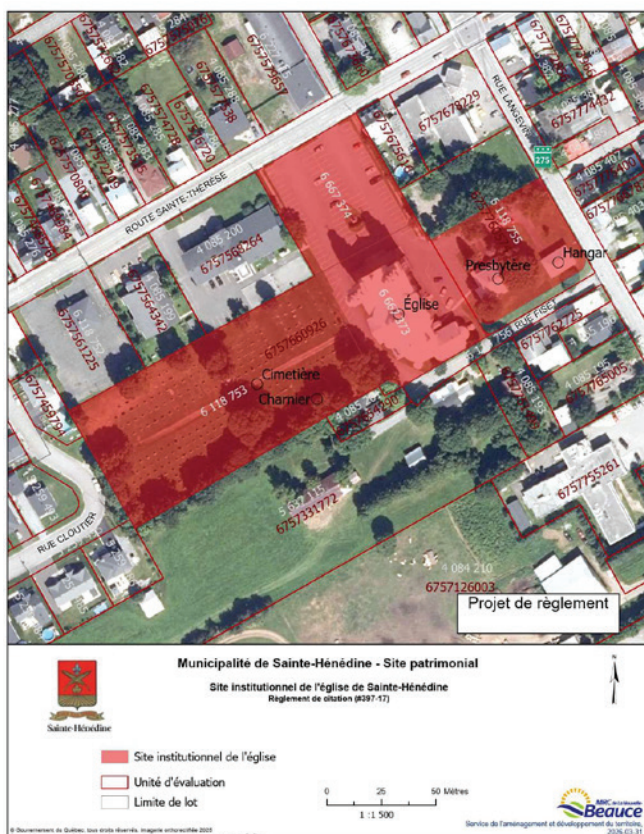
Par ce règlement, la municipalité modifie les limites du site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine afin d'y retirer des superficies correspondantes au lot 6 667 372 et à une partie du lot 6 118 755.

Malgré cette modification, la municipalité maintient la reconnaissance de la valeur des lieux et des bâtiments présents à titre de site patrimonial notamment pour des motifs architectural, historique, emblématique, ethnologique et paysager. À cet égard, il demeure prévu que tout propriétaire des bâtiments et des terrains devra prendre les mesures nécessaires pour en assurer la préservation de la valeur patrimoniale.

Toute personne qui pose l'un des actes prévus au règlement devra se conformer aux conditions déterminées par le conseil. Notamment, quiconque altère, restaure, répare ou modifie de quelque façon un bâtiment devra se conformer aux objectifs de conservation de ce site prévus au règlement et qui s'ajoutent à la réglementation municipale.

Les nouvelles limites du site patrimonial sont illustrées à la carte ci-dessous.

Carte 1 – Site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine



Consultation du projet et assemblée publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le **29 avril 2026 à 19 h 30, dans la salle municipale de la municipalité de Sainte-Hénédine** située au 1299, route Sainte-Thérèse, Sainte-Hénédine (QC) G0S 2R0. Au cours de cette consultation, le conseil local du patrimoine expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus à ce moment.

Toute personne qui désire obtenir ou consulter le projet de règlement, la description ou l'illustration de l'immeuble concerné peut le faire sur le site Internet www.ste-henedine.com ou sur demande au bureau municipal situé au 1299, route Sainte-Thérèse, Sainte-Hénédine (QC) G0S 2R0.

Donné à Sainte-Hénédine (Québec), ce 8 avril 2026.

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 479-26
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 327-08 À L'EFFET DU SITE INSTITUTIONNEL
DE L'ÉGLISE DE SAINTEHÉNÉDINE**



Aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 479-26 modifiant le Plan d'urbanisme n° 327-08 à l'effet du site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement numéro 479-26 modifiant le Plan d'urbanisme n° 327-08 à l'effet du site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine**

Résumé des modifications apportées par le projet

Plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un projet politique faisant l'objet d'une concertation entre les élus, les citoyens et les institutions. Il contient des intentions d'organisation et de mise en valeur du territoire municipal. Il a pour objet d'établir la répartition des activités, les densités de l'occupation du sol, de même que la mise en place de divers équipements et infrastructures publics. Il identifie également toute action que le conseil entend poser afin d'améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens et des citoyennes de Sainte-Hénédine.

Adopté en 2008, le plan d'urbanisme fait l'objet d'une mise à jour afin de planifier la modification des limites du site patrimonial cité comme étant le Site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine.

Le projet de règlement numéro 479-26 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

Consultation publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le 29 avril 2026 à 19 h 30, à la salle municipale de la municipalité située au 1299, route Sainte-Thérèse, Sainte-Hénédine (QC) G0S 2R0. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus à ce moment.

Toute personne qui désire obtenir ou consulter le projet de règlement, la description ou l'illustration des zones concernées peut le faire sur le site Internet www.ste-henedine.com ou sur demande au bureau municipal.

Donné à Sainte-Hénédine (Québec), ce 8 avril 2026.

AVIS PUBLIC – RÈGLEMENT NUMÉRO 477-26

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général, greffier-trésorier)



Entrée en vigueur

QUE :

Lors d'une réunion tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement n°477-26 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Toute personne qui désire consulter ou obtenir une copie du règlement peut le faire sur le site Internet www.ste-henedine.com ou sur demande au bureau municipal aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Hénédine ce 8^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six.



Les élèves de 4^e année ont participé au programme *Nager pour survivre*. Cette activité s'est déroulée lors d'un avant-midi à la piscine de la Polyvalente de Sainte-Marie. Ce programme vise à prévenir la noyade, tout en favorisant l'estime de soi et en encourageant les jeunes à être actifs. Il leur permet également de mieux comprendre leurs capacités à nager, au-delà du simple jeu dans l'eau.

Nous souhaitons adresser un immense merci aux citoyens pour leurs généreux dons de bouteilles et de canettes vides lors de notre collecte printanière. Merci également aux nombreux bénévoles et enseignants qui ont participé au ramassage et au tri. Félicitations à M^{me} Annick Rouillard, gagnante du prix de présence! **C'est une très belle somme d'environ 4330 \$ qui a été amassée.**

Nous lançons aussi un appel à la sensibilisation auprès des propriétaires de chiens qui circulent près de la passerelle et dans la cour d'école. Avec la fonte de la neige, plusieurs déjections canines se retrouvent au sol. Les enfants ne font pas que marcher dedans : ils y tombent en jouant et salissent leurs vêtements, ce qui est très désagréable pour eux... et pour leurs parents. Merci de faire preuve de civisme en ramassant les excréments de vos animaux et en respectant le règlement de qualité de vie #450-22. Bon printemps à tous!

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

GR-111-26

COLLECTE DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2026 PARTOUT AU CANADA

Le Recensement de 2026 commence en mai!

- La collecte commence le **4 mai** partout au Canada.
- Les données du recensement sont essentielles à la planification de programmes et de services qui soutiennent l'emploi, le transport en commun, l'éducation, les soins de santé et plus encore.
- À compter du mois de mai, les ménages recevront une lettre d'invitation contenant des instructions sur la façon de remplir leur questionnaire du recensement.
- Les questions du recensement seront disponibles en formats adaptés et en **28 langues non officielles** à titre de référence.
- Tous les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique* et demeureront strictement confidentiels.



Vous trouverez d'autres détails sur le Recensement de 2026 à l'adresse

recensement.gc.ca



Canada

AU CHALET DES LOISIRS
1229 RTE STE-THÉRÈSE
SAINTÉ-HÉNÉDINE



TOURNOI DE JOFFRE

DIMANCHE LE 17 MAI 2026 10H00

10\$/JOUEUR

**BIENVENU AUX
JOUEURS DÉBUTANTS
ET EXPERTS**

**PRIX \$
POUR LES
GAGNANTS**



Inscription :
418-945-0227 (Sébastien)
Code QR
ou sur place le jour-même.



FADOQ

fadoq

SOIRÉE DANSANTE le 2 mai 2026 à 20 h,
à la salle municipale de Sainte-Hénédine, avec
l'orchestre Nancy Asselin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, le 20 mai 2026 à 19 h,
à la salle municipale de Sainte-Hénédine, avec une conférence
sur la sensibilisation à la maltraitance.



Fête des mères

Les Fermières de Ste-Hénédine sont invitées à souligner la fête des mères pour un déjeuner au restaurant Mikes le mercredi 13 mai à 9 h 30.

Date limite des inscriptions le dimanche 10 mai.



APPEL D'URGENCE

COMPOSEZ LE **911**



Témoïn ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le **911!**



Visionnez notre vidéo explicative



APPEL NON URGENT

TROUVEZ UN POSTE



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre **POSTE!**

Centre de services MRC Sainte-Marie

MRC de La Nouvelle-Beauce : 418 387-4438

MRC de Bellechasse : 418 887-4058

MRC de Montmagny : 418 248-3705

MRC de l'Islet : 418 598-3343

À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

LA PRISE DE DÉCISION EN CAS DE MALADIE GRAVE

CONFÉRENCE

GRATUIT ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Lorsqu'un diagnostic de maladie grave comme un cancer incurable est annoncé, c'est l'équilibre d'une personne et de son entourage qui est mis à l'épreuve. Mais avant de se lancer dans un processus de prise de décision, il est important de bien comprendre l'étendue de la maladie ainsi que les options de traitements qui s'offrent à nous. Plusieurs personnes peuvent nous informer, nous guider et nous accompagner afin de nous aider à prendre les meilleures décisions, dans le respect de nos valeurs. C'est à travers l'exploration de la trajectoire de soins d'un cancer incurable, à partir du moment du diagnostic jusqu'à la fin-de-vie, que cette formation en formule interactive abordera la prise de décision en cas de maladie grave.

LUNDI 20 AVRIL 2026

19 H 00 ***

CENTRE CAZTEL (STE-MARIE)

ANIMÉE PAR



François Rainville

Travailleur social à la Maison Michel-Sarrazin depuis 2022 et auteur du livre *Le deuil illustré*.

MS

Maison Michel-Sarrazin



ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES EN CONTEXTE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR

CONFÉRENCE

GRATUIT ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Cette formation interactive abordera les enjeux vécus par les proches dans le contexte particulier de l'Aide Médicale à Mourir (AMM), au regard des concepts de pré-deuil, de deuil anticipé et d'anticipation selon une perspective théorique et clinique. Plus particulièrement, elle aura pour objectif d'aider les personnes présentes à être davantage en mesure d'identifier ce qui a le potentiel de marquer la trajectoire des proches, tant dans l'accompagnement vers et pendant l'aide médicale à mourir qu'en ce qui a trait au deuil qui s'en suivra. Des facilitateurs, barrières et pistes d'actions permettant de favoriser les processus adaptatifs des proches en contexte d'aide médicale à mourir seront identifiés et discutés.

LUNDI 11 MAI 2026

19 H 00 ***

CENTRE CAZTEL (STE-MARIE)

ANIMÉE PAR



François Rainville

Travailleur social à la
Maison Michel-Sarrazin
depuis 2022 et auteur
du livre Le deuil illustré.

MS

Maison
Michel-Sarrazin

INSCRIPTION

✉ info@groupejonathan.ca

☎ 418 387-6888



ABORDER LE DEUIL ET LA POST-AIDANCE À L'AIDE DE L'OUTIL : LE DEUIL ILLUSTRÉ

CONFÉRENCE

GRATUIT ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les personnes vivant une période de deuil et de post-aidance n'ont pas le choix de se redéfinir, d'apprendre à naviguer sur le cours d'une nouvelle vie. Par contre, chacun vivra cette période à sa façon, avec un rythme unique, un sens unique. Cette formation interactive permettra aux participants de mettre à l'épreuve leurs connaissances sur le deuil et la post-aidance, puis d'apprivoiser les métaphores proposées dans l'outil Le deuil illustré afin d'aborder le deuil d'une manière imagée, marquante et facile à comprendre.

LUNDI 25 MAI 2026

19 H 00 ***

CENTRE CAZTEL (STE-MARIE)

ANIMÉE PAR



François Rainville

Travailleur social à la
Maison Michel-Sarrazin
depuis 2022 et auteur
du livre Le deuil illustré.

MS

Maison
Michel-Sarrazin

INSCRIPTION

✉ info@groupejonathan.ca

☎ 418 387-6888





Merci à nos partenaires



20 juin 2026

Joins-toi à nous!

**Vous êtes disponibles
le 20 juin pour aider à
la course du 175^e?**
Donnez votre nom à
175stehenedine@gmail.com

1 km 11,75\$

3 km 21,75\$

5 km 21,75\$

10 km 21,75\$

Accompagnateurs course 1km : 7,50\$

Gratuit avec toute inscription au 3km, 5km ou 10 km

Course familiale

Plusieurs prix de présences

Médaille offerte à chaque participant



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Info Festival



Un vent de changement se fait sentir,
gardez l'oeil ouvert et les oreilles
aiguës!

Plus de détails à venir...

Inscriptions Été 2026
20 avril 12h jusqu'au 20 mai 23h59
Horaire et détails sur
www.qidigo.com

Place aux ados
prochaine édition :
24 avril 2026

Cours de natation



**Nous cherchons toujours des coachs
bénévoles pour le baseball!**

418 935-7125 ou loisirs-sthe@hotmail.com



Horaire cours natation

Début des cours le 25 juin 2026

Nageur 1 Groupe 1 : mardi/jeudi 16h10-16h55

Nageur 1 Group 2 : mardi/jeudi 17h-17h55

Nageur 2 : mardi/jeudi 16h10-16h55

Nageur 3 : mardi/jeudi 17h-17h55

Nageur 4-5 : lundi/mercredi 16h10-16h55

Nageur 6-7-8-9 : lundi/mercredi 17h-17h55

Nageur 1 et 2 : 55 \$ / 10 cours / rés., 70 \$ non-rés.

Nageur 3 et + : 80 \$ / 10 cours / rés., 105 \$ non-rés.

Cours privés :

Horaire sur demande, 8 cours, 130 \$ rés., 190 \$ non-rés.

Bain en longueur vendredi 16h-18h, 25 \$ rés., 35 \$ non-rés.

Passe familiale été 2026 : 75 \$ rés., 105 \$ non-rés.

Passe individuelle : 25 \$ rés., 35 \$ non-rés.

www.qidigo.com (418 935-7125 lun. au jeudi pour soutien)



Horaire bains libres

**Du 25 juin au 15 août 2026
(si la température le permet)**

**Lundi au vendredi
13 h - 16 h et 18 h - 20 h**

**Samedi
13 h - 17 h**

**Accès : 2 \$ / personne / période
ou passe familiale / individuelle
en vente sur www.qidigo.com
à partir du 20 avril 2026**



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine G0S 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 18h30-20h00
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine

Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

LIVRES NUMÉRIQUES EN ANGLAIS

Le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est fier d'annoncer le lancement d'un tout nouveau service numérique. En effet, une nouvelle collection de plus de 10000 livres numériques et livres audio numériques de langue anglaise sera accessible à tous les abonnés du Réseau BIBLIO CNCA. Les livres pourront être empruntés sur un ordinateur, sur la plupart des liseuses Kobo (avec Overdrive) ou sur une tablette ou téléphone via l'application Libby, téléchargeable gratuitement sur les OS Android. Le lancement sur le site Web est prévu pour lundi 13 avril.



L'HEURE DU CONTE; BIEN PLUS QU'UNE HISTOIRE

Vos petits ont rendez-vous à la bibliothèque pour l'Heure du conte accompagnée d'un bricolage, samedi le 9 mai à compter de 10h00! nous lirons :
Et le loup mangea la princesse de Kimiko



NOUVEAUTÉS

